



Observatoire des engagements
FONTENAY-SOUS-BOIS

Compte-rendu de la rencontre (25 février 2010) avec Claude MALLERIN
Conseiller Municipal délégué : Syndic - Voirie - Circulation - Transports
Membre de l'Observatoire présent : Jean-Pierre Louillat

Discussion et éléments de réponse sur la base du document produit par la Municipalité arrêté au 30 septembre 2009

	Intitulé engagement	État des lieux au 25/2/2010 et commentaires
22	Renforcer la navette de desserte interne à la ville en particulier entre l'Est et l'Ouest. Envisager sa gratuité.	La navette transporte en moyenne environ 750 voyageurs par jour, soit plus de 200 000 voyages par an. La Municipalité prend en charge le déficit de fonctionnement soit environ 300k€. Compte tenu du contexte budgétaire, la gratuité n'est plus d'actualité !
23	Étude une navette rapide et fréquente inter-gare, munie d'un porte-vélo. Trajet prolongé jusqu'au Bois de Vincennes le samedi et le dimanche.	Une étude portant sur le devis de cette mise en place est en cours avec la RATP. Si cela est faisable, ce ne sera pas avant 2011.
24	Promouvoir l'installation d'une station de taxis à Moreau David.	C. Mallerin pense que cet engagement a été repris pour « faire plaisir » à certains mais ne répondait pas une forte demande collective (ni des usagers ni des chauffeurs de taxi). D'ailleurs, cette station a existé et l'expérience a montré qu'elle était plutôt inutilisée. Engagement abandonné.
26	Repenser l'utilisation des locaux collectifs existants pour créer de nouveaux lieux de rencontre et de convivialité.	Rien de plus que l'état au 30 septembre excepté la récupération du local de la Protection Civile au stade André Laurent. La gestion de cette salle est de la compétence du service des fêtes.
31	Afin de relier l'Est et l'Ouest de la ville, agir pour obtenir la bifurcation du RER A entre Boissy - Saint Léger et Marne-la-vallée après la station Fontenay-sous-Bois.	La demande initiale date de quelques années car cela avait été proposé à l'inscription du contrat de projet État-Région 2007/2013. Le Maire vient de relancer par courrier la Région et le STIF pour relancer l'étude sur la Halte Sud. Pourquoi ne pas envisager une association d'usagers sur ce sujet qui concerne tout de même un grand

		nombre de Fontenaysiens et de Val de Marnais ?
35	Conforter, développer, moderniser les rendez-vous de la ville : Fête de la Madelon, Fête des droits de l'enfant, Fontenay sous soleil...	Dès cette année la fête de la Madelon a été ramenée à un seul WE (4/6 juin). La cavalcade traditionnelle est supprimée dès cette année. La quinzaine de la solidarité internationale intégrera désormais la fête des droits de l'enfant ainsi que la promotion du droit des femmes.
66	Œuvrer pour le prolongement du métro ligne 1 de Vincennes aux Rigollots puis à Val-de-Fontenay. Appuyer les efforts du Conseil général pour faire démarrer les travaux d'un métro en rocade, Orbival. Favoriser l'arrivée à Fontenay du Tramway T1 et du Trans-Val de Marne.	Tramway T1 : mise service quasi certaine en 2015. Compte tenu du projet de Grand Paris, peu de chance de voir Orbival sur Fontenay. Ligne 1 : la Municipalité continuera à appuyer et à soutenir les actions de l'Association, une nouvelle alternative est évoquée par C. Mallerin : rejoindre la future rocade Orbival à Champigny. Projet de « métroisation » de la ligne E du RER : passage d'un train toutes les 5 minutes au lieu des 15-20 minutes actuelles.
67	Travailler avec la région pour obtenir de nouvelles liaisons avec la sous-préfecture (Nogent-sur-Marne). Créer une navette depuis Montreuil Croix de Chavaux.	Le détournement de la ligne du bus 210 par la gare de Moreau-David répond à la première partie de l'engagement. Pour la navette Montreuil Croix de Chavaux, C. Mallerin découvre cet engagement et estime qu'elle ne correspond pas à un besoin réel.
69	Créer une salle des fêtes pour les réceptions familiales.	A ce jour, projet gelé compte tenu des difficultés à trouver des espaces fonciers sur la ville. Néanmoins la municipalité « prête » des locaux dans les écoles (Michelet, Langevin) ou dans les foyers. Relance de l'étude avec la société propriétaire sur la possibilité de récupérer les locaux de l'ancienne discothèque au Val de Fontenay.
98	Favoriser l'usage des transports en commun, notamment en soutenant la mise en place d'une tarification unique de la Carte orange.	Renvoi aux nombreuses promesses électorales de la campagne des régionales. Certes mais quelle action de la municipalité ?
99	Mise en place de transport alternatifs (covoiturage, taxi collectif, vélo, soutien au développement des transports en commun, navette).	Le Vélib est en place depuis septembre 2009. Évocation des dysfonctionnements constatés (ex : la station du Village est trop souvent sans vélos). Des contacts ont été pris avec Decaux qui s'engage à améliorer la disponibilité de vélos à cette station. Sur l'auto partage, un cahier des charges a été demandé à la société OKIGO (Vinci + Avis) sur la base d'une simple convention d'occupation du domaine public. Navette : voir engagement n°23 ci-dessus.
100	Mettre en place un réseau de pistes cyclables, des parkings à vélos surveillés, des services d'entretien des vélos.	La mise en place de ce réseau se poursuit (dernière mise en place avenue Danton). C. Mallerin évoque l'expérience à NEUILLY-PLAISANCE des parking à vélos surveillés et des services d'entretien qui a été stoppée. Fort de cet arrêt, il s'interroge sur la poursuite de la réflexion sur ce second point.
101	Agir pour améliorer les conditions de transport sur la ligne RER A.	Cet engagement dépasse largement les « compétences » de la municipalité. Seule une multi modalité des transports pourra améliorer les choses (cf. engagements 23, 31 et 66)
103	Élaboration d'un schéma de circulation douce.	Le Conseil Municipal du 18 février a validé le cahier des charges portant sur le lancement d'une étude estimée à 80 k€ TTC. Cette étude pourra être financée jusqu'à hauteur de 40 % par la Région.

105	Mise en place de pédibus.	3 itinéraires existent déjà sur Jules Ferry. L'extension ne sera possible que dans l'hypothèse de l'existence de parents volontaires.
124	Installer dans les nouveaux aménagements publics un éclairage basse consommation. Réduire la dépense en éclairage public.	La généralisation de l'installation d'éclairage basse tension et de cellules de détection de passages est programmée. Outre les installations recensées dans l'état des lieux au 30/9/2009, la nouvelle gare routière du Val de Fontenay bénéficie d'éclairage de ce type.

Force est de constater que le document qui a été fourni par le Contrôle de Gestion de la Municipalité était pour le moins partiel et incomplet. En effet, de nombreux chantiers étaient déjà ouverts sans figurer sur cet état. Nous ne pouvons que souhaiter que la prochaine édition de ce document soit la plus complète possible.

Enfin, Claude Mallerin, prenant sa retraite dans les prochaines semaines, aura sans doute à cœur de veiller et de faire avancer les engagements placés sous sa responsabilité.